

REGLEMENT DE LA CHAMPENOISE **DE LA VALLEE DE LA MARNE**

Allure libre festive sans classement – Avec dégustations

Le présent règlement s'applique à tous les concurrents.

Art. 1 INSCRIPTIONS

- Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
- Aucune inscription ne sera prise le jour de la course.
- La course est ouverte à **TOUTE PERSONNE NEE EN 1999** ou AVANT.
- En raison du parcours, la course n'est pas autorisée aux Handisports.
- Les inscriptions sont limitées aux 1 700 premiers inscrits.
- **Le droit d'engagement est fixé à 32 Euros.**
- Le dossier se compose du bulletin d'engagement (individuel ou collectif) et du chèque bancaire ou de la preuve de virement.

Pour les virements :

IBAN : FR76 30003 01725 00050348971 05

BIC : SOGEFRPP

- L'inscription sur la liste des engagés, affichée sur le site de la course, vaut confirmation d'inscription.
- **Tout dossier incomplet sera rejeté** et les fonds resteront acquis à l'organisation.
- Les dossiers reçus après la clôture des inscriptions ne seront pas renvoyés, les chèques seront détruits, les virements bancaires resteront acquis à l'organisation.
- Aucune liste d'attente ne sera mise en place après la clôture des inscriptions.
- Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Art. 2 CHANGEMENT DE NOM

Jusqu'à 30 jours avant la course, il est possible de réattribuer un dossard contre le bulletin d'engagement. Cette mesure n'est plus applicable dès la clôture des inscriptions.

Art. 3 DOSSARDS

Les dossards seront remis le Samedi 20 Mai 2017 de 10h à 14h30 **sur présentation d'une pièce d'identité.**

N'oubliez pas vos épingles !!!

Une fois la ligne franchie, une flûte de champagne sérigraphiée vous sera offerte.

Art. 4 ECHANGE DE DOSSARD

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.

Art. 5 GROUPES

Un bulletin d'engagement collectif est téléchargeable sur le site.

Les dossards concernant les engagements collectifs peuvent être regroupés dans une enveloppe au nom du responsable (à spécifier lors de l'engagement).

Art. 6 ASSURANCES

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de SWISS LIFE - Contrat n° 8256739

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art. 7 ANNULATION

En cas d'annulation de l'épreuve pour cas de force majeure ou motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement ne sera effectué ; ni aucune indemnité versée.

Art. 8 DROIT A L'IMAGE

Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'épreuve, et ce pour une durée illimitée.

Art. 9 TEMPS LIMITE

Attention la ligne d'arrivée sera fermée après 3h30 de course. Ce temps est largement suffisant pour profiter des animations musicales et des dégustations.

Après 3h30 : plus de ravitaillement, plus de récompenses.

Par mesure de sécurité, les barrières horaires seront mises en place le long du parcours. Les coureurs hors délai seront mis hors course. Ils devront rendre leur dossard et leur puce au contrôleur. La circulation automobile sera rétablie et les signaleurs quitteront leur poste. L'organisation ne pourra être tenue pour responsable en cas d'accident.

Art. 10 TOUT ACCOMPAGNATEUR A VELO EST STRICTEMENT INTERDIT

Art. 11 **DOUCHES**

Des douches sont à votre disposition à REUIL jusqu'à 18h30.

Art. 12 **RECOMPENSES**

- Un Tee-shirt Souvenir est offert à chaque participant.
- Une flûte de Champagne à chaque arrivant en moins de 3h30
- 170 bouteilles de champagne seront tirées au sort sur l'ensemble des 2 courses. La liste des dossards récompensés sera affichée et une bouteille de champagne sera remise **en échange du dossard jusque 19h.**

▪ 5 catégories récompensées parmi les plus beaux déguisements (Femmes, Hommes, Couples, Petits Groupes et Grands Groupes)

Nous comptons sur vous pour améliorer le record des 88 % de coureurs déguisés en 2016.

Art. 13 **BOUTIQUE AUX SOUVENIRS**

Des souvenirs à l'effigie de La Champenoise de la Vallée de la Marne sont en vente sur le site : bouteille de champagne, flûte, blida...(voir « Boutique aux Souvenirs »).

Merci de joindre le bon de commande et le paiement à votre engagement.

Votre commande sera à retirer au stand « ACCUEIL » à REUIL le jour de la course avant 19h.

Art. 14 **VISITE GUIDEE DU DIMANCHE – AVEC DEGUSTATION**

Une visite guidée d'une exploitation viticole vous est proposée à 10H pour 5 €. Vous y découvrirez toutes les phases de travail de la vigne. Cette initiation sera complétée par une visite de cave avec dégustation. Les étapes de l'élaboration du vin vous seront expliquées. Le champagne n'aura plus de secret pour vous !!!

Les tickets sont à retirer au stand « ACCUEIL » à REUIL le jour de la course jusque 19h.

Art. 15 **SOIREE DANSANTE**

Un repas dansant Champenois (avec viande de porc) vous est proposé à partir de 20h00 à la salle des fêtes d'Aÿ-Champagne (près d'Epernay), 35 Boulevard Charles de Gaulle ou à celle de Fleury la Rivière.

Pour une bonne organisation de la soirée, **merci d'arriver avant 21h.**

Au prix de 30€ (boisson non comprise)

Menu enfant (< à 10 ans) au prix de 8€

Apéritif d'accueil Offert

Les repas se font uniquement sur **réservation avant le 11 mai 2017** et *dans la limite de 500 places.*

Aucune inscription ne sera possible le jour de la course.

Les places assises sont réservées aux personnes munies d'un ticket repas (adulte ou enfant).

Les tickets seront à retirer au stand "ACCUEIL" à REUIL le jour de la course jusque 19h sur présentation d'une pièce d'identité.

Pour les groupes, les repas seront enregistrés au nom du Responsable.

Art. 16 DEGUSTATIONS DE CHAMPAGNE

Les dégustations de champagne sont offertes par les vignerons partenaires des communes traversées.

Pour améliorer le service des dégustations, des tickets (un par point de dégustation) seront remis avec le dossard.

En cas de non respect des dispositions prises par les organisateurs pour éviter tout abus de consommation de champagne, leur responsabilité ne pourrait être engagée.

↳ L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération ↵

Art. 17 ACCEPTATION DU REGLEMENT

Les participants s'engagent à ne pas porter plainte contre l'organisation en cas d'accident matériel ou corporel.

L'envoi du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement dans son intégralité, tel qu'il figure sur le site www.lachampenoisedelavalleedelamarne.com

NB : Possibilité de se restaurer sur place (buvette et sandwiches).